

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2022 B 02762

Numéro SIREN : 542 016 951

Nom ou dénomination : ISS FACILITY SERVICES

Ce dépôt a été enregistré le 14/09/2022 sous le numéro de dépôt 40122



ISS FACILITY SERVICES S.A.S
RCS NANTERRE n° 542 016 951
Siège social : 2 à 10, rue Berthelot, 92400 Courbevoie
Capital social : 85.000.000 euros

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE EN
DATE DU 1^{er} SEPTEMBRE 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le 1^{er} septembre à neuf heures,

La Soussignée,

Madame Celia LIU,

Agissant en qualité de Présidente de la société ISS HOLDING PARIS S.A.S, société par actions simplifiée au capital de 407.198.551,22 euros, ayant son siège social au 2 à 10, rue Berthelot, 92400 Courbevoie, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 423 099 399 et Associé unique de la Société ISS FACILITY SERVICES S.A.S (ci-après la « Société »),

Connaissance prise des documents suivants :

- Le texte des projets de résolutions,
- Les statuts de la Société.

A décider sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination de Monsieur Marc-Joël DE OLIVEIRA au mandat de Président de la Société, en remplacement de Madame Celia LIU, démissionnaire,
- Pouvoirs pour formalités.

L'Associé unique prend les résolutions suivantes, figurant à l'ordre du jour :

PREMIÈRE DÉCISION

L'Associé unique,
après avoir pris acte de la démission de Madame Celia LIU de son mandat de Présidente de la Société, à effet du 31 août 2022 à minuit,
décide de nommer en remplacement de Madame Celia LIU, démissionnaire, en qualité de Président de la Société, pour une durée indéterminée, à compter du 1^{er} septembre 2022 :

Monsieur Marc-Joël DE OLIVEIRA,
né le 23 avril 1978 à Le Raincy
de nationalité française
domicilié : BUDDINGEVEJ 197 DK-2860 SOBORG (DANEMARK)

Le Président jouira de tous les pouvoirs qui lui sont conférés par la loi et les statuts de la Société, notamment de représenter la Société en toutes circonstances à l'égard des tiers, et d'agir au nom de celle-ci avec les pouvoirs les plus étendus.

Au titre de son mandat de Président, Monsieur Marc-Joël DE OLIVEIRA ne sera pas rémunéré.

Dans le cadre de ses fonctions, Monsieur Marc-Joël DE OLIVEIRA s'engage à respecter les règles internes mises en place par le Groupe ISS, listées ci-dessous :

- Le Code de conduite
- La Politique de gouvernance d'entreprise
- La Politique relative à la concurrence
- La Politique Anti-corruption
- La Politique d'alerte professionnelle Speak Up
- La Matrice des autorisations ISS France

Monsieur Marc-Joël DE OLIVEIRA a déclaré accepter ce mandat et pouvoir l'exercer sans restriction aucune. En particulier, Monsieur Marc-Joël DE OLIVEIRA déclare n'être frappé d'aucune incapacité ni interdiction de gérer une Société commerciale.

L'Associé unique approuve cette décision.

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé unique donne tous pouvoirs à Lextenso, La Grande Arche, Paroi Nord, 1 Parvis de la Défense, 92044 La Défense ou au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie certifiée conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité prévues par la législation en vigueur.

L'Associé unique approuve cette décision.

* *

*

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée, après signature du présent procès-verbal par l'Associé unique, le 1^{er} septembre 2022.

Signature :



Pour l'Associé unique ISS HOLDING PARIS S.A.S
Représentée par Madame Celia LIU